AFFECTIONS D'ESTOMAC, SANG PAUVRE
ANÉMIE, MANQUE DE FORCES
FIÈVRES ET SUITES DE FIÈVRES

QUINA-LAROCHE

PARIS 8, rue Drouot. SIX MEDAILLES D'OR RÉCOMPENSE DE 16.600 Fr NEW-YORK Fougera & Co

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de A. I. Leverich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 54,125—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par B. F. Eshlemann, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
22 mars—22 26 31 Greffier.

Succession de Mme Morgan Lee Tessier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,518—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Victor E. Tessier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
22 mars—22 26 31 Greffier.

Succession de Frank Trapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,990—Division B—Attendu que Caroline Richard, veuve de Frank Trapp, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Frank Trapp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
18 mars—18 22 27 Greffier

In re James P. Fleming, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,046—Division C—Attendu que Francis Rawle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession James P. Fleming, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
16mars—18 22 27 Greffier.

Succession de Klaus Vedeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,975—Division K—Attendu que Leigh Carroll a pré-enté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Klaus Vedeler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
13 mars — 13 17 22 Greffier

Succession de Mme Noémie M. Ogden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,745—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank D. Ogden, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
16 mars—16 20 25 Greffier.

Succession de Carl Ritter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,556—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par MmeMarie Louisa Ritter, veuve de Carl Ritter, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
PAUL O. GUERIN,
16 mars—16 20 25 Greffier.

Succession de Louis Aicardi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,057—Division D—Attendu que Mme Laura Livaudais, veuve de Louis Aicardi, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Aicardi, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
19 mars—19 23 28 Greffier.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

U. Koen & Co. vs W. J. Woodruff.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans, No 36,297—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magazine, le MARDI, 22 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un coffre-fort, un lot de meubles de bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux
ED P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité
12mars—12 17 22

Joseph Costa, agent, vs Joseph Foncika.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans No 18,590—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt coin des rues Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 28 mars 1898, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.
19 mars—19 24 28

Guérison du DIABÈTE

LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLEANS
J.-L. LYONS & Co
Vente en gros
PESQUI, Bordeaux

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE CONTINUÉE.

MEUBLES TOUT NEUFS

PAR ORDRE DES LIQUIDATEURS,

LE STOCK ENTIER DE LA FAMEUSE MAISON

Grant & Jung Furniture Company, Ltd

Consistant en Meubles Beaux, Moyens et Bon Marché,

Dans tous les Grades des Plus Belles Manufactures dans les Etats-Unis.

Dans la re-liquidation de Grant & Jung Furniture Company, Ltd.—No 55,499. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—le MARDI, 22 mars 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 423 et 437 rue du Camp, en vertu de et conformément au ordre de l'Hon. Juge Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 4 mars 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, sans, limites ni réserves, le stock entier de Meubles et autres Mobiliers appartenant à ladite Grant & Jung Furniture Company, Limited.

CONDITIONS—COMPTANT.

N. B.—Les ventes privées seront continuées comme d'habitude jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Le vendredi, 25 mars, à midi, nous offrirons au plus haut enchérisseur le magnifique set de chambre à coucher en acajou de $1,500 et le set de salle à manger de $1,500, exposés dans la vitrine. 20 mars—20 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE CONTINUÉE.

MEUBLES TOUT NEUFS

PAR ORDRE DES LIQUIDATEURS,

LE STOCK ENTIER DE LA FAMEUSE MAISON

Grant & Jung Furniture Company, Ltd

Consistant en Meubles Beaux, Moyens et Bon Marché,

Dans tous les Grades des Plus Belles Manufactures dans les Etats-Unis.

Dans la re-liquidation de Grant & Jung Furniture Company, Ltd.—No 55,499. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—le MARDI, 22 mars 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 423 et 437 rue du Camp, en vertu de et conformément au ordre de l'Hon. Juge Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 4 mars 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, sans, limites ni réserves, le stock entier de Meubles et autres Mobiliers appartenant à ladite Grant & Jung Furniture Company, Limited.

CONDITIONS—COMPTANT.

N. B.—Les ventes privées seront continuées comme d'habitude jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Le vendredi, 25 mars, à midi, nous offrirons au plus haut enchérisseur le magnifique set de chambre à coucher en acajou de $1,500 et le set de salle à manger de $1,500, exposés dans la vitrine. 20 mars—20 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple No 1753 rue Philip, entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Pauline et Perrier. Succession de J. R. Lund. No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'îlet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-sept pieds, six pouces et trois lignes (96' 6" 3''') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4''') et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2'') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céleste D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres, il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1894

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirable Cottage Double,

Nos 3215 et 3217 rue Dryades.

Succession de M. et Mme Geo J. Cook.

No 55,236 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI 19 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 8 mars 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le désirable cottage double, Nos 3215 et 3217 rue Dryades, retiré de la rue, ayant 6 chambres, hangar, citernes, etc., désigné comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Harmonie et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur, et d'après un devis par Uncas Lewis la mesure en largeur dudit lot est faite pour comprendre une certaine allée sur le côté vers la rue Toledano de 8 pieds de large sur 120 pieds de profondeur, laquelle a été en la possession et en usage par Geo. J. Cook et ses ancêtres comme partie et portion dudit lot pendant plusieurs années; dans un voisinage très populeux, toujours habité et rapportant $16 par mois.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1898, et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18mars—18 27—avril 3 10 19

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 54,474—Cour Civile de District, Division "B", Paroisse d'Orléans.

Succession de Angello et Jean Castro.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D King, juge de la susdite cour, le dit ordre daté et signé le 8 mars 1898 et adressé à moi, je procéderai à vendre aux enchères publiques le MERCREDI 13 avril 1898, à midi, en mon bureau No 345 rue Carondelet, tous les droits titres, intérêts et réclamations dans les propriétés ci dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 613, borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, White et Dupré, désigné par le No 25 et mesurant 23 pieds, 4 pouces de face à l'avenue Tulane sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 654, borné par les rues Baudin, Salcedo, Lopez et Banks, désigné par le No 12 et mesurant 31 pieds de face à la rue Baudin sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions: Comptant, acte de vente pardevant Robt P. Upton, N. P. aux frais des acquéreurs

W. D. KINGSTON, Encanteur
345 rue Carondelet.
13 mars—13 20 27—avril 3 13

VENTES A L'ENCAN

PAR W. C. H ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage entre les héritiers de tout âge.

JEUDI, 21 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, par W. C. Robinson, encanteur, bureau 812 rue Commune, Hennen Building, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date et signé le 19 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Elie Louise Offensandt, épouse de Hans Karl Briegleb, décédé, et de Henriette Thérèse Offensandt, No 53,560 du Dossier, je procéderai à vendre aux enchères publiques,

Cinq certains lots de terre dans l'îlet No 238 du District de cette ville, dans l'îlet No 238 borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Dauphine et Poland, désigné par les Nos 14 B, 15, 16, 17 et 18 sur un arpentage fait par Frank H. Waddell C. E., en date du 18 mars 1898, conformément auquel arpenage lesdits lots mesurent comme suit: Lot 14 B, forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure 35 pieds 9 pouces de face sur la rue Lesseps par une profondeur et face sur la rue Bourgogne de 115 pieds, entre lignes parallèles. Lot 15 A 18 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face sur la rue Lesseps, par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions — Un tiers comptant, la balance à un et deux ans à 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1898 à être assumées par les acquéreurs. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et payera pour les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.

20 mars — 20 27 — avril 3 10 14 à date.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Josephine Bodenheimer versus Hyman Kierskey, son époux.

No 54,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Fred D. King, juge de la Cour Civile, Division E, signé le 11 mars 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, anciennement paroisse de Jefferson, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Harmonie, Chippewa et Pleasant, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson daté le 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros 7 et 8 et mesurant comme suit:

Le lot No 7 mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent quatre (104) pieds sur la ligne séparant du lot No 6, et cent huit (108) pieds neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du lot No 8, et le lot No 8 mesurant trente (30) pieds, sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent huit (108) pieds et neuf (9) pouces sur la ligne séparant du lot No 7, et cent treize (113) pieds six (6) pouces sur la ligne séparant du lot No 9, du dit îlet, le tout en mesure anglaise.

Termes et Conditions:

Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an de crédit, représenté par le billet à revoir de l'acquéreur garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de sept (7) pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1898, et de déposer vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur devant être passé pardevant Edgard M. Cahn, notaire.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 52,654.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, (anciennement Breslow,) Milan et Freret (anciennement Long), é ant l'îlet No 600 lequel dit lot de terre est désigné par le No 8 (huit) sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit lot commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé pardevant le soussigné notaire, le 8ème jour d'octobre 1895 et dûment enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse, dans le livre 158, folio 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisine, office, cour, quatre chambres à coucher, bains avec lavabo stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

2° Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'îlet 625, borné par les rues Marengo Milan, Breslau et Arcadia, et formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et mesurant 45 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 fév—20—mars 3 10 17 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Choix et avantageusement situées dans les Second et Troisième District.

No 918 et 920, RUE VILLERE, ENTRE LES RUES DUMAINE ET ST-PHILIPPE.

Grande maison double, très élégante à deux étages situé sur le parcours des chars CANAL et VILLERÉ, et à moins d'un demi îlet des chars de la rue DUMAINE environnées de toutes les commodités. Louée $20 chaque côté ou $480 par an pour les deux côtés.

NO 1527 RUE DES URSULINES, ENTRE LES RUES VILLERÉ ET ROBERTSON.

Jolie résidence à deux étages. Louée $16 par mois. Près de la ligne de chars CANAL et CLAIBORNE, et la ligne des chars de la rue DUMAINE passant devant. A proximité des Eglises, marchés, écoles et autres commodités.

NOS 1824 ET 1826 RUE DAUPHINE, ENTRE LES RUES ESPLANADE ET KERLEREC.

Les lignes de chars REMPARTS DAUPHINE ET ESPLANADE passent en face et à une faible distance. Toutes les commodités à proximité. Joli Cottage à deux étages et mansardes. Un des côtés est occupé par le vendeur: L'autre côté est loué $15 par mois.

No 1806, RUE DES REMPARTS, ENTRE LES RUES ST ANTOINE ET BOURBON.

Un demi cottage Loué $10 par mois, chars de la rue REMPARTS et DAUPHINE passent devant. Près de toutes les commodités.

No 1830, RUE ANNETTE ENTRE URQUHART ET MARAIS.

Près du marché St Bernard, des chars, écoles églises etc. Un cottage en bois a un étage. Loué $14 par mois.

No 1121, RUE KERLEREC, ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE

Un cottage à un étage et mansarde. Loué $15 par mois.

Succession de Mlle Mélanie Boé.

No 55,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 13 avril 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1898 pour le compte de la susdite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville, sur la rue Ursulines entre les rues Villeré et Robertson, dans l'îlet borné par lesdites rues et le Chemin du Bayou, mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 5 pouces de face à la rue Ursulines sur 92 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle résidence à deux étages, ayant 2 chambres, vestibule et galerie au rez-de-chaussée, 2 chambres, cabinet et galerie de côté à l'étage supérieur, bâtisse au fond ayant 3 chambres et galerie, lieux d'aisance, citerne, etc. Connu par le No municipal 1527 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Dumaine, St-Philippe et Marais, mesurant, en mesure française, 34 pieds 4 pouces et demi à la rue Villeré sur 120 pieds de profondeur et 34 pieds de largeur dans le fond, désigné par le lot No 3 de l'îlet No 59 sur un certain plan fait par Voilquin, ingénieur, le 27 décembre 1836, déposé sous le No 1 dans le livre de Plans dans l'étude de Hugues Pedesclaux, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante maison double à deux étages, ayant galeries devant chaque étage, 8 chambres, cuisine et office chaque côté, Water Works, citerne, hangar, lieux d'aisance à chaque étage, etc—connu par les numéros municipaux 918 et 920 rue Villeré.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, St Claude, Colombus et Remparts mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pilié et Depouilly, le 15 juin 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Bondesquie, alors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres, galerie et cabinet de chaque côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté, citerne, lieux hydran, chambre à bain, etc. de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine.

4° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourbon, Bourgogne et St Antoine, mesurant en mesure française 15 pieds de face sur la rue des Remparts par 127 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Constance Alexis ou ses représentants et de l'autre côté par la propriété de M. Carrière ou ses représentants, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes, et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte.

Les améliorations consistent en une moitié d'une maison double à un étage, contenant 3 chambres, cuisine à deux chambres, cabinets, etc., étant la moitié le plus près de la rue Bourbon, connu par le No municipal 1806 rue N. Remparts. Loué $10 par mois.

5° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 44, compris dans les rues Annette, Urquhart, St-Bernard et Marais, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Annette sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan dressé par C. Giroux, le 5 avril 1853 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 15, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet cuisine avec 4 chambres, citerne, latrine, etc. connu par le No municipal 1830 rue Annette; loyer, $14 par mois.

6° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4, dans l'îlet No 111, borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, sur un plan dressé par F. Wilkinson en date du 7 décembre 1836, déposé en l'étude de W. J. Lewis, ancien notaire en cette ville; le lot No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; le lot No 4 mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions— Un tiers ou plus comptant et le reste à un ou deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente et garantie par privilèges de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les clauses usuelles concernant les assurances et honoraires d'avocat; 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication;

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

1e fév — 16 17 23 — mars 2 9 16 23

PAR PAUL & GURLEY.

Une bonne affaire,

Placement sûr et permanent.

Agréable Cottage Double.

1021 et 1023 rue Union près de Remparts, avec bâtisses dans le fonds. Bon voisinage près de tous les agréments, toujours loué et rapportant $20 par mois

Vente Peremptoire.

SERA VENDU à l'enchère à la Bourse, No 629 rue Commune, mardi le 22 mars 1898 à midi, où le plan est exposé.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêts et clauses usuelles. Acte de vente pardevant Felix J. Puig, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1898 et déposer 10 pour cent au moment de la vente.

PAUL et GURLEY, encanteur.

6 mars — 6 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re New Orleans Real Estate Company Limited.

No 51,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 30 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse des propriétés Foncières de la Neuve le Orléans, No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles.** En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 février 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les dépendances qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Live Oak et St. John, ledit îlet étant désigné par le No 383; les dits quatre lots de terre sont désignés par les Nos quatre cinq, six et sept, sur un plan ou devis annexé à un acte pardevant Théodule Buisson, notaire, à la date du 26 juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan comme suit à savoir—

Le lot No Quatre mesurant trente-cinq pieds 5 pouces de face sur la rue Ursulines, cent trente six pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3, cent dix neuf pieds 11 pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 5 et trente quatre pieds en largeur dans le fond. Le lot No 5 a trente neuf pieds 5 pouces et 3 lignes de face sur la rue Ursulines, cent dix-neuf pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 4, cent un pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 6 et trente quatre pieds 10 pouces de largeur dans le fond.

Les lots Nos six et sept ont chacun trente et un pieds deux pouces et une ligne de face sur la rue Ursulines, trente pieds de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Dupré, et cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept. Le lot No sept, cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No six, et cent trente et un pieds, neuf pouces sur la ligne du lot No huit.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier aux frais de l'acquéreur.

27 février—27—mars 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

Améliorées et Vacantes

Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine—Une résidence en briques avec mansarde

Nos 835 et 889 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

1 lot borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'îlet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Bartheliemy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en première noce de Peter Early et veuve en deuxième noce de Jean Sociagnet.

No 54,926—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI le 23 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée les suivantes décrites propriétés de valeur, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Ursulines Dauphine, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 88 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc, qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chamb